

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Français langue étrangère - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Sandrine DELILLE	30	Annuelle

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Sandrine DELILLE Meri DROSSINIS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Contenus de l'unité d'enseignement "Approche communicationnelle Partie 1"

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

Acquis d'apprentissage spécifiques
Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de :
<ul style="list-style-type: none"> • Entraîner et mobiliser des compétences linguistiques : lexicales, orthographiques, syntaxiques ; analyser et produire différents types de textes ; orienter son écrit en fonction de la situation de communication. • Entraîner et mobiliser des compétences orales : choisir et mettre en œuvre un niveau de langue et des stratégies d'expression ; participer à différentes situations de communication et développer diverses postures de l'écouté/écoutant ;

prendre conscience des ressources non verbales et les utiliser de manière adaptée.

Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Le contenu est adapté en fonction des différentes sections et de leurs objectifs spécifiques.

- Révision de règles orthographiques et grammaticales, de la conjugaison, du vocabulaire, des stratégies développées en acte d'écriture.
- Apprentissage de tâches d'écriture relatives au métier d'enseignant.
- Production de divers types de discours écrits et oraux.

Méthodes d'enseignement

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Supports

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Un dictionnaire récent (ultérieur à 2015)

Une grammaire récente. Si vous n'avez pas de grammaire, préférez l'achat de CHERDON Ch., *Guide de grammaire française*, De Boeck.

Un livre de conjugaison (Bescherelle, ultérieur à 2015)

Un correcteur orthographique

Site conseillé: www.ccdmd.qc.ca/fr/

Autres références bibliographiques : cf. contrat de cours

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :

Evaluation continue et/ou finale, orale et/ou écrite selon les sous-sections et les titulaires du cours, cf. contrat de cours.

Année académique : **2021 - 2022**